

<https://ricochets.cc/Crest-Grande-surface-alimentaire-caissiere-covid-deces-loi.html>



Grande surface : la loi, je m'en tape !

- Les Articles -

Publication date: samedi 28 mars 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Les marchés alimentaires de Livron et de Die viennent d'être à nouveau autorisés. On espère la réouverture rapide de ceux de Crest, dans les conditions nécessaires à la protection du public.

On est surpris pourtant du laxisme coupable des grandes surfaces jouxtant Crest où ce vendredi nombre d'employés, sous la responsabilité de l'employeur dont le salaire dépend et qui leur doit juridiquement protection, ne portaient ni masque ni gants.

Des protections en plexiglass ont bien été mises en place, mais ridiculement symboliques : elles sont si minuscules qu'elles sont en pratiques inefficaces. Comme si on exploitait à profit la loi, en en respectant la lettre mais en tournant en dérision son esprit.

Dans le même temps, police municipale et gendarmerie effectuaient à Crest les contrôles nécessaires.

Aujourd'hui on apprend qu'une caissière parisienne vient de décéder du Corona virus. La gendarmerie, les services d'inspection du travail, doivent intervenir d'urgence auprès des propriétaires délinquants d'Aouste pour que cette situation scandaleuse, mettant en péril les salariés, les clients - c'est-à-dire une bonne partie de la population cretoise et des environs se ravitaillant dans ces officines, qui dissémineront ensuite massivement la maladie auprès de leurs proches et enfants, et par rebond sur les soignants - cesse et que les responsables sciemment délinquants, faisant fi et injure à la loi soient mis hors d'état de nuire.

Dans le même temps le prix de certains produits en forte demande dans la période actuelle on fortement augmenté. Comme si on préférait le profit privé à l'intérêt général. Des éléments de preuve pour action future ont été collectés. Nous invitons clients et salariés à constituer des dossiers à charge contre ces délinquants professionnels.

Nous demandons que dès lundi la gendarmerie intervienne dans les grandes surfaces d'Aouste - unique et singulière exception locale à l'obéissance aux règles communautaires - pour que cette situation de mise en péril de la vie des gens et des salariés cesse sans délai, et que soit recueillis les éléments pour une mise en examen des responsables.

Il est parfaitement inadmissible que des comportements moyenâgeux soit tolérés, pour on ne sait quels intérêts ou sous on ne sait quelle pression. Inadmissible que des sur-profits soient réalisés par un opportunisme criminel au détriment des producteurs et commerçants maraîchers. Il en va de la légitimité républicaine. Attend-on l'émeute pour intervenir ?



**Nous venons d'apprendre
le décès des suites du
COVID-19 de notre
camarade Aïcha déléguée
syndicale CGT de
Carrefour Saint-Denis**

